



Conseil d'Administration du 7 novembre 2019

Résolution n° 2019-14 – CA

« Grands itinérances alpines au cœur des Ecrins »

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

Vu la résolution 2017/17 votée par le Conseil d'Administration du 27 novembre 2017,

Vu la résolution 2018/13 votée par le Conseil d'Administration du 12 mars 2018,

- approuve le projet « **Grands itinérances alpines au cœur des Ecrins** » qui répond aux objectifs de l'axe 4 « Pour l'accueil du public et la découverte du territoire » de la charte du parc national des Ecrins.
- approuve le calendrier de réalisation du projet : 1^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2021,
- approuve le plan de financement global du projet sur les 3 années 2019-2021 : cf résolution 2017/17
- approuve le plan de financement du **volet hors investissement** pour l'année 2 du projet (2020) :

Ressources	Montants (€)	%
Aides publiques		
FEDER POIA	130 632,00	50 %
FNADT (CIMA)	26 127,00	10 %
Région SUD	22 036,00	8 % (dépenses de personnel interne non éligibles)
Sous-total des aides publiques	178 795,00	70 %
Auto-financement PNE	82 471,00	30 %
Total TTC	261 266,00	100 %

- sollicite une aide financière de 26 127 € auprès de l'État (FNADT-CIMA) pour l'année 2020
- Autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Le Président


Bernard HERITIER

Le Directeur


Pierre COMMENVILLE